

Présidence
Vice-présidence CR
Vincent RICHARD
Arnaud HAQUET
Philippe PAREIGE

Commission de la recherche - URN
20 mars 2026
Délibération n°CR-2026-6

Direction Générale des Services
Sylvie MONSINJON

Affaire suivie par :
Anissa DEBAA
Secrétaire des Instances
☎ 02.35.14.67.69
✉ secretariat.instances@univ-rouen.fr

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 23 votants, dont 1 membre représenté.

Désignation de deux personnalités extérieures pour siéger à la Commission de la Recherche (CR)

- Vu l'article L712-6-1-II du code de l'éducation,
- Vu l'appel à candidatures en annexe.

Désignation de 2 personnalités extérieures (un homme et une femme) pour siéger à la Commission de la Recherche

Nabila LAAJAIL	20
Contre	1
NPPV	2
Abstention	0

La commission de la recherche a élu Nabila Laajail, directrice de la recherche clinique et de l'innovation au CHU de Rouen, pour siéger en son sein.

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF



Déclaration de candidature

Collège des personnalités extérieures de la commission de la recherche de l'université de Rouen Normandie

Article 2-3-2 des statuts de l'université

Je soussigné.e :

Civilité : Madame Monsieur

Nom usuel :

Prénom :

Adresse professionnelle :

.....

Adresse électronique :

Téléphone professionnel : Portable :

Déclare faire acte de candidature pour un siège du collège des personnalités extérieures de la commission de la recherche de l'université de Rouen Normandie.

Fait à, le

Signature :

Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Copie recto-verso d'une pièce d'identité
- Curriculum vitae

Les candidatures devront être adressées à l'université **au plus tard lundi 16 mars 2026, 18h**, uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante : direction.dajs@univ-rouen.fr.

A noter : Les membres de la commission de la recherche de l'université de Rouen Normandie examineront les candidatures lors de la séance programmée vendredi 20 mars 2026.

APPEL A CANDIDATURES

L'UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE RECHERCHE
2 PERSONNALITES EXTERIEURES
POUR SIEGER A SA COMMISSION DE LA RECHERCHE

L'université de Rouen Normandie, forte de sa pluridisciplinarité, est un acteur majeur de la formation et de la recherche en Normandie. Elle accorde une attention particulière aux enjeux de démocratisation de l'enseignement supérieur et de développement économique et social du territoire. Les transitions environnementales et sociétales sont des éléments majeurs de la stratégie de l'établissement.

A la rentrée universitaire 2025, ses 2 511 personnels accueillent 35 000 étudiants avec un budget de 277 millions d'euros.

Conformément aux dispositions de l'article L712-6-1-II du code de l'éducation, la commission de la recherche de l'université de Rouen Normandie « *répartit l'enveloppe des moyens destinée à la recherche telle qu'allouée par le conseil d'administration et sous réserve du cadre stratégique de sa répartition, tel que défini par le conseil d'administration. Elle est consultée sur les règles de fonctionnement des laboratoires et les conventions conclues avec les organismes de recherche. Elle adopte les mesures de nature à permettre aux étudiants de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.* »

Elle est composée de 40 membres répartis en 8 collèges dont celui des personnalités extérieures : 1 personne désignée par la région Normandie, 3 personnes désignées à titre personnel après appel à candidature.

Deux sièges du collège des personnalités extérieures désignées à titre personnel de la commission de la recherche de l'université de Rouen Normandie sont actuellement vacants.

Ils doivent être pourvus par des personnes faisant état d'un intérêt pour la recherche ou la diffusion de la culture scientifique.

Actuellement les deux personnalités extérieures siégeant à la commission de la recherche sont une femme et un homme. Les statuts de l'université précisant que la parité doit être garantie dans ce collège, une personne de chaque sexe sera désignée parmi les candidats.

Les personnes intéressées doivent répondre à l'appel à candidatures lancé par le président de l'université en envoyant à l'adresse direction.dajs@univ-rouen.fr **au plus tard lundi 16 mars 2026 à 18h** :

- La copie d'une pièce d'identité
- Un curriculum vitae
- Le formulaire de déclaration de candidature dûment complété.

L'examen des candidatures et la désignation pour les deux sièges auront lieu lors de la prochaine séance de la commission de la recherche programmée vendredi 20 mars 2026.